



Guide de proposition de séminaires

Date limite: samedi le 15 septembre, 2018

Le 96^e congrès annuel de la Société canadienne de pédiatrie (SCP) aura lieu à Toronto, **du 6 au 8 juin 2019**. Les participants sont des pédiatres et des professionnels de la santé des enfants et des adolescents. Le comité du congrès annuel de la SCP lance un appel à propositions de séminaires, qu'il évaluera par la suite.

Date limite

La SCP doit avoir reçu les propositions au plus tard le **samedi 15 septembre 2018 à 23 h 59, HNE**.

Structure

Les séances tenues au congrès annuel de la Société canadienne de pédiatrie portent sur une foule de sujets qui intéressent des participants aux horizons variés. Les séances doivent contenir de l'information pour tous les niveaux d'apprentissage.

Les **séminaires** offrent une analyse ou une mise à jour approfondie sur un thème précis, qui s'attardent sur de l'information pratique et utile pour les pédiatres en exercice ou traitent de sujets novateurs peu abordés dans d'autres tribunes de formation. **Chaque séminaire dure une heure.**

Exigences

Les propositions doivent inclure les éléments suivants :

1. **La langue de présentation privilégiée.**
2. **Un mot-clé relatif à la catégorie.**
3. **Le titre du séminaire :** Utilisez un titre court et précis et les abréviations habituelles. La SCP se réserve le droit de réviser les titres si elle le juge nécessaire. Le titre ne doit pas compter plus de 100 caractères (espaces comprises).
4. **Un résumé de deux ou trois phrases** exposant le sujet du séminaire. Un résumé du thème est exigé, qui servira de texte promotionnel dans le programme provisoire et le site Web. Les descriptions ne doivent pas dépasser 500 caractères (espaces comprises) (de 2 à 3 phrases).
5. **Les objectifs d'apprentissage** sont CONCRETS et PRÉCIS et expliquent ce qui sera accompli. Ils doivent avoir un seul but ou un seul résultat définitif, facile à vérifier. Fournissez trois objectifs d'apprentissage soulignant ce que les participants tireront du séminaire.

Exemples de verbes à utiliser pour la rédaction des objectifs :

Au terme de cette présentation, les participants seront en mesure de :

- dépister, définir, sélectionner, indiquer,
- évaluer, analyser,
- accroître, ajouter, élaborer, étoffer, élargir,

6. **Quelle est l'essence de votre séminaire?** Si vous n'aviez qu'une phrase pour convaincre quelqu'un d'assister à votre séminaire, quelle serait-elle?

7. Lesquelles des cinq **priorités stratégiques de la SCP** votre projet décrit le mieux.
8. **Le nom du ou des conférenciers proposés** (maximum de deux), incluant leurs fonctions, leurs affiliations, et leur courriel.

Compétences du conférencier : Les conférenciers doivent avoir terminé leur formation dans leur domaine d'exercice. Les étudiants (étudiants, résidents ou étudiants au postdoctorat) ne seront considérés comme des conférenciers que s'ils possèdent un diplôme avancé (p. ex., un Ph. D.) dans un domaine se rapportant au sujet présenté.

Vous devez fournir une courte biographie rédigée à la troisième personne et composée de phrases complètes (les CV ne sont pas acceptés). Nous vous demandons également la raison pour laquelle vous avez sélectionné le conférencier et le sujet que traitera chaque conférencier.

Facultatif : Fournissez un lien vers une conférence antérieure au moment de soumettre votre projet. La vidéo ne doit pas durer plus de 3 minutes et doit démontrer les talents d'orateur du conférencier.

Le comité du congrès programmera les séances pendant une période comprise entre le jeudi 6 juin et le samedi 8 juin 2019. Les conférenciers ne peuvent pas demander d'être programmés pendant une journée ou une plage horaire en particulier. Nous vous prions donc de confirmer la disponibilité de tous les conférenciers pendant toutes les journées du congrès avant de présenter un projet.

Politique de rémunération des conférenciers

La politique de rémunération des conférenciers au congrès annuel est en cours de révision.

Communications soumises par des sociétés pharmaceutiques

Les communications soumises par des sociétés pharmaceutiques dont les employés sont les auteurs ou coauteurs principaux seront **REJETÉES**. Les recherches financées par l'industrie, approuvées par un comité d'éthique de la recherche et dont l'auteur principal n'est **pas** un employé de la société subventionnaire, seront acceptées en vue d'être évaluées.

Série d'autoévaluations en ligne du congrès annuel

Le comité du congrès annuel pourrait déterminer que votre séance conviendrait aux cours en ligne offerts par le site Web des cyberformations de la SCP. Si votre présentation fait partie des séances de MDC de la section 3, vous serez invité à fournir du matériel supplémentaire pour rehausser l'expérience en ligne.

Processus d'évaluation

Le comité du congrès annuel, qui représente des intérêts variés en pédiatrie générale et spécialisée, examine tous les projets. Ceux-ci seront évalués d'après leur pertinence en pédiatrie, la clarté du contenu et de la structure, le respect des directives exposées ci-dessus et la pertinence des conférenciers.

Le comité du congrès annuel se réserve le droit de demander à des auteurs de projets de modifier légèrement le contenu d'une séance pour aborder des points de vue et des sujets qui ne font pas partie du projet, mais qui pourraient être bénéfiques à la séance.

Avis d'acceptation

Vous recevrez l'avis d'acceptation du projet au plus tard **le 23 novembre 2018**.

Le comité du congrès annuel se réserve le droit d'annuler une séance, à sa seule discrétion et en tout temps.

RENSEIGNEMENTS

Service d'éducation de la SCP
Tél. : 613-526-9397, poste 248
Courriel : meetings@cps.ca